

## **RENOUVELLEMENTS JOUEURS ET DIRIGEANTS**

Le renouvellement des licences est dématérialisé.

Tous nos licenciés recevront prochainement un mail de la FFF leur permettant de procéder eux-mêmes au renouvellement de leur licence (le mail peut se trouver dans les indésirables).

Il suffira de suivre les indications : cocher, compléter, joindre éventuellement les pièces demandées, régler la cotisation.

Si vous n'avez pas réglé en ligne par CB merci de déposer la cotisation aux permanences ou à l'adresse ci-dessous. Possibilité de régler en CB au stade.

**La demande sera validée par le club une fois la cotisation  
réglée intégralement**

Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les joueurs mineurs si tant est qu'ils aient bien répondu « Non » à toutes les questions du questionnaire de santé spécifique Mineurs.

Pour les joueurs majeurs le certificat médical est valable 3 ans si tant est qu'ils aient bien répondu « Non » à toutes les questions du questionnaire de santé spécifique Majeurs.

Si besoin, merci d'utiliser impérativement le certificat médical FFF (QR Code ci-contre).



## **PERMANENCES AU STADE JACQUES ANDRIÈS**

**Mercredis 11, 18 et 25 juin de 16 H 00 à 18 H 30**

**Vendredis 4 et 11 juillet de 18 H 00 à 19 H 30**

Nathalie WAELES  
06.75.75.46.91  
35 rue de la Poterne  
59380 BERGUES

[bergues.rc.518247@lfhf.fr](mailto:bergues.rc.518247@lfhf.fr)